

**DECLARATION LIMINAIRE**

## **CONSEIL DE PROMOTION DES CONTRÔLEURS STAGIAIRES**

**21 avril 2015 à LYON**

**21 AVRIL 2015**

**FO  
DGFIP**

**F.O.-DGFIP** souhaite que ce conseil de promotion soit un lieu d'échanges avec l'Administration sur le déroulement de notre scolarité et de débat sur les questions posées par les stagiaires.

**F.O.-DGFIP** tient à rappeler ses revendications :

- ▶ le droit au maintien dans son département d'origine pour les promus de C en B
- ▶ ne plus limiter les contrôleurs stagiaires à leur dominante pour les vœux de mutation
- ▶ la possibilité pour les stagiaires de participer au mouvement complémentaire de mars 2016 quand ils demandent un rapprochement externe ou interne
- ▶ le remboursement intégral des frais engagés pendant l'ensemble de la scolarité

Comme évoqué par **F.O.-DGFIP** lors du 1<sup>er</sup> conseil de promotion, une refonte du calendrier de la scolarité des stagiaires à l'ENFIP s'avère indispensable. Effectivement, cela permettrait aux stagiaires d'avoir une meilleure visibilité sur leur avenir.

La connaissance trop tardive du lieu du stage d'application ainsi que du mouvement de mutation définitif peut entraîner 3 déménagements dans la même année pour certains stagiaires.

Concernant le stage découverte, il est inadmissible que certains stagiaires n'aient pas pu se rendre dans les services des 3 filières proposées.

Par conséquent, ce stage d'une semaine n'a pas fait office d'immersion dans les postes et n'a pas aidé les stagiaires dans leur choix de dominante.

Pour le stage d'application, la date des convocations est très tardive, les stagiaires sont mis au courant à peine 3 semaines avant sur leur lieu d'affectation pour les 4 mois à venir.

De plus pour ce stage, il faudrait avoir la possibilité de classer les vœux par RAN et non par département.

**F.O.-DGFIP** rappelle l'absence de base école des principales applications informatiques en fiscalité. Effectivement, les stagiaires n'ont pas de vision concrète de leurs futures méthodes de travail.

En janvier 2015, l'évaluation des acquis n°2 a eu lieu pendant la campagne de mutations !

**F.O.-DGFIP** estime que vu le peu d'évaluation durant la scolarité, l'administration aurait pu proposer une autre date.

Enfin, au vu du nombre de demies-journées libérées, notamment en fin de scolarité, **F.O.-DGFIP** trouve indispensable de libérer une 3<sup>ème</sup> demie-journée, le lundi matin, pendant toute la durée de formation à l'ENFIP pour permettre à tous les stagiaires d'organiser leur travail individuel plus sereinement.

**Vos représentants F.O.-DGFIP :**  
**Gilles Neu, Laurent Claude**